





VOUS ÊTES TUTEUR FAMILIAL

OU VOUS ENVISAGEZ DE DEVENIR TUTEUR FAMILIAL?



Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10), en partenariat avec le Tribunal d'Instance de Troyes et l'Association Tutélaire 10-51 (AT 10-51),

organise une réunion d'information à destination des personnes actuellement tuteurs familiaux ou susceptibles de le devenir prochainement.

Quelles sont les obligations et les responsabilités du tuteur ?
Comment s'exerce le contrôle de la mesure de protection judiciaire ?
La mesure de protection judiciaire peut-elle évoluer ?
Quels sont les actes à effectuer à la fin de la mission d'un tuteur ?
Quels sont les droits et les libertés de la personne protégée ?
Comment prend fin une mesure de protection et quelles en sont les conséquences ? etc

Le 30 mars 2018 de 13h30 à 15h30

Le 18 juin 2018 de 13h30 à 15h30

Tribunal d'Instance, Impasse Jean Simon à Troyes

Renseignements et inscription auprès du CDAD au 03 25 43 55 70